



*Signataires : Vincent Subilia, Francine de Planta, Fabienne Monbaron, Thierry Oppikofer, Yvan Zweifel, Philippe Meyer, Joëlle Fiss, Murat-Julian Alder, Alexandre de Senarclens*

*Date de dépôt : 14 mai 2024*

## **Proposition de résolution** **pour que Genève accueille le prochain Concours Eurovision de la chanson**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que la Suisse a remporté cette année le 68<sup>e</sup> Concours Eurovision de la chanson, organisé par l'Union européenne de radio-télévision (UER) dont le siège est au Grand-Saconnex ;
- que, de ce fait, la prochaine édition du concours devrait se tenir en Suisse en 2025 ;
- que Palexpo s'est déjà profilé pour accueillir le 69<sup>e</sup> Concours Eurovision en rappelant qu'avec 32 000 m<sup>2</sup> de surface, l'institution pourrait recevoir près de 15 000 spectateurs ainsi que 2000 journalistes ;
- que, si des dépenses seront nécessaires pour organiser un tel concours, des retombées économiques de l'ordre de 30 à 40 millions de francs sont estimées,

invite le Conseil d'Etat

- à mettre tout en œuvre pour que Genève soit l'hôte de la manifestation du 69<sup>e</sup> Concours Eurovision de la chanson ;
- à collaborer avec la Confédération, les communes, les associations professionnelles et économiques ainsi que Palexpo pour rendre possible l'accueil de la manifestation à Genève ;

- 
- à déposer une candidature pour l'appel d'offres qui sera lancé par la SSR et à collaborer avec cette dernière qui produira la 69<sup>e</sup> édition du Concours Eurovision.

## ***EXPOSÉ DES MOTIFS***

Le Concours Eurovision de la chanson, événement emblématique célébrant la diversité culturelle et musicale à travers l'Europe, s'est imposé comme un rendez-vous incontournable dans le paysage audiovisuel mondial. Cette année, la Suisse a eu l'honneur de remporter la 68<sup>e</sup> édition de ce concours prestigieux, organisé par l'Union européenne de radio-télévision (UER), dont le siège se trouve sur le territoire de notre canton, au Grand-Saconnex.

Cette victoire marque non seulement un triomphe pour la scène musicale suisse, mais elle représente également une opportunité sans précédent pour Genève. En effet, en tant que nation gagnante, il nous revient l'honneur et le devoir d'accueillir la prochaine édition du Concours Eurovision de la chanson en 2025. Cette perspective enthousiasmante offre à Genève une chance unique de rayonner à l'échelle internationale et de démontrer son savoir-faire en matière d'organisation d'événements d'envergure.

Palexpo, avec ses infrastructures modernes et sa capacité d'accueil impressionnante, s'est d'ores et déjà positionné pour être le lieu idéal pour accueillir cet événement d'envergure. La superficie disponible de 32 000 mètres carrés offre non seulement la possibilité d'accueillir près de 15 000 spectateurs, mais également de fournir des conditions optimales pour recevoir près de 2000 journalistes. Cette mobilisation de ressources logistiques est essentielle pour assurer le bon déroulement et le succès de cette manifestation internationale.

Bien sûr, organiser un tel événement ne vient pas sans son lot de défis et de dépenses. Cependant, les retombées économiques estimées entre 30 et 40 millions de francs offrent un potentiel significatif pour dynamiser notre économie locale et renforcer notre attractivité touristique. Ces retombées économiques, combinées à la visibilité médiatique mondiale offerte par le Concours Eurovision, constituent un investissement à long terme dans le développement et la promotion de notre canton.

C'est pourquoi les signataires invitent le Conseil d'Etat à saisir cette opportunité unique et à mettre tout en œuvre pour que Genève devienne l'hôte de la 69<sup>e</sup> édition du Concours Eurovision de la chanson. Cette démarche nécessite une collaboration étroite avec la Confédération, les communes, les associations professionnelles et économiques, ainsi qu'avec Palexpo, afin de garantir le succès de cette entreprise ambitieuse.

Au vu de la nécessité de déposer une candidature officielle en réponse à l'appel d'offres qui sera lancé par la SSR, il apparaît essentiel pour les signataires que le Grand Conseil apporte son soutien à l'action du Conseil d'Etat dans ces démarches.

Au vu de ces explications, les auteurs vous remercient, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un accueil favorable au présent texte.